



Bulletin d'info-mail du SNUDI FO 65

#20 - 11 janvier 2023

\*\*\*\*\*

[Site internet](#) - [Adhérer](#) - [Permanences](#) - [Page Facebook](#)

\*\*\*\*\*

**C'est le moment d'y aller : tous en grève dès le 19 janvier !**

**NB : concernant l'intention de grève, n'hésitez pas à indiquer tous les jours travaillés de la période** à partir du jeudi 19 janvier de sorte à ne pas avoir à vous préoccuper de la déclaration d'intention de grève à envoyer 48h avant. Cela ne vous oblige pas à faire grève par la suite. [Infos et formulaires disponibles ici.](#)

[Vous trouverez ici une boîte à outils](#) regroupant tous les communiqués et documents utiles pour engager la discussion avec vos collègues dans les écoles.

Enfin, n'hésitez pas à nous [faire remonter l'état de la mobilisation dans votre école](#)

La 1ère ministre Borne a donc fini par annoncer la réforme des retraites portée par le président Macron durant sa campagne...

Tous les personnels nés en septembre 1961 et après seraient concernés ! Ainsi, comme les autres salariés, les enseignants du premier degré, les AESH et les PsyEN nés en 1968 et après ne pourraient plus partir en retraite avant 64 ans ! Pire, il faudrait 43 ans de cotisation pour tous ceux nés en 1965 et après pour bénéficier d'une retraite à taux plein !

Les régimes spéciaux seraient supprimés, inévitable prélude à la liquidation de notre régime de retraite, le Code des pensions, qui nous garantit une retraite calculée sur la base de 75% des 6 derniers mois de traitement.

**C'est inacceptable, d'autant plus que cette contre-réforme est annoncée dans un contexte insupportable pour les personnels !**

Alors que les conditions de travail se dégradent comme jamais, **ce sont 1117 nouveaux postes qui sont supprimés par M. Ndiaye pour la rentrée 2023 !** Les dotations catastrophiques annoncées dans les CSA académiques ne pourront qu'entraîner dès la rentrée prochaine des classes plus chargées, des remplacements d'enseignants absents encore moins

assurés et toujours moins d'enseignants spécialisés ou de places dans les établissements sociaux et médico-sociaux !

**Alors que les prix explosent, le gouvernement bloque l'augmentation du point d'indice à 3,5%...** Pire le ministre Ndiaye conditionne pour la plupart des enseignants une « revalorisation » à des tâches supplémentaires. Quant aux AESH, ils sont toujours maintenus sous le seuil de pauvreté !

**Trop c'est trop !**

**Le SNUDI-FO tout comme la totalité des organisations syndicales (FO, CGT, CFDT, CFTC, CFE-CGC, UNSA, FSU, Solidaires) refuse tout report de l'âge légal de départ et toute augmentation de la durée de cotisation. Il exige le retrait pur et simple de la réforme Borne-Macron !**

Il invite les collègues à se réunir dans les écoles, à décider la grève jeudi 19 janvier et à mettre dès maintenant la suite de la mobilisation en discussion !

Forts d'une unité syndicale inédite, forts du rejet que provoque cette réforme dans toute la population, nous pouvons faire reculer ce gouvernement !

**Et le faire reculer sur les retraites serait un point d'appui déterminant pour gagner sur toutes nos revendications, de l'augmentation des salaires à l'annulation des suppressions de postes décidées par M. Ndiaye !**



SNUDI FO 65 - Syndicat des Instituteurs, Professeurs des écoles, AESH et PsyEN  
12 rue du Dr Jean Lansac - 65000 TARBES